

Affaires courantes

[Français]

LE DROIT DES TRAVAILLEURS À LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur): Monsieur le Président, j'ai l'honneur aujourd'hui de déposer des pétitions qui ont été signées par des résidents de la province de Québec. Ces pétitionnaires demandent humblement que le Parlement rejette l'imposition de contrôle sur les salaires et réitère son appui au libre exercice du droit de tous les travailleurs canadiens à la négociation collective.

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je voudrais présenter une pétition au nom de mes électeurs de New Westminster, en Colombie-Britannique.

Ces pétitionnaires affirment que leur bureau de poste de la rue Columbia joue un rôle essentiel dans leur localité. Selon eux, en fermant ce bureau de poste et en le remplaçant par un centre n'offrant des services qu'aux entreprises, on créera deux classes de citoyens.

On a pris cette décision arbitraire sans consulter au préalable les habitants de New Westminster touchés par cette décision.

Ainsi, les pétitionnaires exhortent le Parlement à empêcher que le bureau de poste de New Westminster ne soit remplacé par ce centre.

La pétition porte la signature de centaines d'habitants de New Westminster.

L'ÉCONOMIE

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Monsieur le Président, j'ai moi aussi le privilège de présenter des pétitions au nom de gens qui considèrent que c'est la politique du gouvernement tendant à maintenir les taux d'intérêt et le cours du dollar à un niveau élevé, ainsi que les nouveaux impôts et les augmentations d'impôt que doivent supporter les Canadiens depuis son arrivée au pouvoir—33 depuis septembre 1984—qui sont la source des pressions inflationnistes, et non les demandes salariales des travailleurs canadiens.

Les pétitionnaires représentent les localités de Brampton, Woodbridge, Weston, Etobicoke, Toronto et Mississauga, en Ontario, Sydney Mines et Glace Bay, en Nouvelle-Écosse, ainsi que Thompson, Winnipeg et nombreuses autres petites localités du Manitoba.

Au nom des pétitionnaires, je présente cette pétition qui demande au Parlement de rejeter l'imposition de

contrôles des salaires et de défendre à nouveau le droit des travailleurs canadiens à la libre négociation collective.

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter trois pétitions de Canadiens de la région de Toronto et des environs.

Ces pétitionnaires s'opposent à la décision du gouvernement d'imposer un contrôle des salaires dans la fonction publique fédérale. La politique du gouvernement quant au processus de négociation avec les fonctionnaires cause de graves problèmes.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à rejeter l'imposition de contrôles des salaires et à défendre à nouveau le droit de tous les travailleurs canadiens à la libre négociation collective.

[Français]

LE DROIT DES TRAVAILLEURS À LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai le devoir de déposer une pétition aujourd'hui, conformément à l'article 36 du Règlement, à l'effet que la politique de maintien des taux d'intérêt élevés et du cours du dollar à un niveau élevé également ainsi que 33 nouvelles taxes ou augmentations de taxes imposées par les Conservateurs depuis septembre 1984 soient la cause profonde des pressions inflationnistes.

La pétition, monsieur le Président, bien entendu, dit que le contrôle des salaires du secteur public a forcément un effet à la baisse sur le niveau de salaire de l'ensemble des travailleurs canadiens, qu'aucune souplesse n'est possible lorsqu'on limite sans distinction le salaire de tous, que le gouvernement fédéral conservateur est disposé à priver les travailleurs de tout le Canada à leur droit à des négociations collectives, à les menacer de perdre leur emploi, notamment au profit de ceux qui font de la sous-traitance, à s'interposer dans la conciliation et l'arbitrage et à légiférer pour forcer le retour des employés au travail.

Monsieur le Président, à ces causes, les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement rejette l'imposition de contrôle sur les salaires et réitère son appui au libre exercice du droit de tous les travailleurs canadiens à la négociation collective.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. John E. Cole (York—Simcoe): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.